DES RÊVES ;

N° 153.

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 juin 1833, pour obtenir le grade de Docteur en médecine ;

PAR ROULLEAUX.

. . . . . Puis vous m'appellerez
Un ennuyeux rêveur après, vous le pourrez.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,
Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 13.

1833.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. ORFILA, Doyen.	MM.
Anatomie	CRUVEILHIER.
Physiologie	BÉRARD.
Chimie médicale	ORFILA.
Physique médicale	PELLETAN.
Histoire naturelle médicale	RICHARD.
Pharmacologie	DEYEUX.
Hygiène	DES GENETTES, Examinateur.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN, Suppléant. .....
Pathologie médicale	DUMÉRIL. ANDRAL, Examinateur.
Pathologie et thérapeutique médicales	BROUSSAIS.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT, Examinateur.
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	MOREAU.
Clinique médicale	FOUQUIER. BOUILLAUD. CHOMEL.
Clinique chirurgicale	BOYER. JULES CLOQUET. DUPUYTREN. ROUX, Président.
Clinique d'accouchemens	.....

Professeurs honoraires.

MM. DE JUSSIEU, LALLEMENT, DUBOIS.

Agrégés en exercice.

MM.	MM.
Bayle.	Hatin.
Bérard (Auguste).	Hourmann.
Blandin.	Jobert.
Boyer (Philippe).	Laugier, Examinateur.
Briquet.	Lesueur.
Brongniart, Examinateur.	Martin-Solon.
Broussais (Casimir).	Piorry.
Cottereau.	Requin.
Dalmas.	Sanson (aîné).
Dubled.	Sanson (Alphonse), Suppléant.
Guérard.	Royer-Collard.
	Trousseau.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON CONFRÈRE ET AMI

A. FÉBURIER.

ROULLEAUX.

AVANT-PROPOS.

Pour offrir à la Faculté, en témoignage de ma gratitude, un tribut digne d'elle, et justifier le choix d'un tel sujet, il eût fallu sans doute plus de talent, plus de savoir; mais à défaut de ces qualités, au milieu de tant de sujets de Thèse qu'offrait la science médicale, j'en ai voulu prendre un qui eût au moins le mérite de n'avoir pas été traité un trop grand nombre de fois, et celui-là a dû avoir surtout la préférence, puisque, avec cet avantage, il m'offrait l'occasion de consigner quelques observations qui me sont personnelles, d'émettre quelques idées à moi, que je soumets à l'examen de professeurs éclairés dont je réclame l'indulgence.

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/desreves0005vari

DES RÊVES.

Les rêves étant un phénomène qui ne peut exister indépendamment du sommeil, subissant mainte influence, mainte modification des diverses circonstances qui l'accompagnent, je crois utile de rappeler d'abord les différentes manières dont il fut considéré, dépeint, défini.

Les prêtres du paganisme inventèrent des dieux du sommeil et des songes : Brizo et Morphée eurent des temples, et les peuples leur rendirent les honneurs divins.

Les poètes et les anciens philosophes, ne tenant compte que de l'apparence d'anéantissement, que de l'absence de tout mouvement extérieur, le comparèrent, l'assimilèrent à la mort, dont ils l'appelèrent le frère, le regardant comme un état intermédiaire entre la vie et le trépas, une sorte d'avant-goût de celui-ci.

Nihil videmus morte tam simile quam somnum, a dit Cicéron.

C'est aussi la même idée qu'exprime ce vers d'Ovide :

> Stulte quid est somnus, gelidæ nisi mortis imago.
>
> Ovid., Métam., liv. II.

« Par ce moyen, dit Montaigne, nature nous instruit qu'elle nous « a pareillement faicts pour mourir que pour vivre, et dez la vie « nous présente l'esternel état qu'elle nous garde après icelle, pour « nous y accoutumer et nous en oster la crainte. »

Cependant le génie d'*Hippocrate*, loin de voir dans le sommeil un état purement passif, un état de mort passager, y reconnut, au contraire, un travail interne plus actif : *Motus in somno intrò pergunt* (Hipp.), et crut même que l'étude des phénomènes qui surviennent pendant son cours pourrait servir à la connaissance des maladies.

Aristote et plusieurs autres en avaient fait le sujet de leurs méditations. *Pline* fit même cette remarque qui se peut vérifier souvent : *Somnum magis accedere quandò parte corporis dextrâ cubamus;* et depuis le sommeil et les rêves eurent une place dans les écrits d'un grand nombre d'auteurs illustres, *Scaliger*, *Boërhaave*, *Haller*, *Bacon*, *Descartes*, *Buffon*. « Le sommeil, loin d'être un état purement « passif, dit ce dernier, est, au contraire, le fondement de la vie. « Il n'y a dans cet état qu'une interruption d'action plus ou moins « complète des organes qui nous mettent en relation avec les ob- « jets extérieurs. Les fonctions assimilatrices veillent, et jouissent « même alors d'une plus grande activité ; l'imagination, la mémoire « sont encore en action. »

Plus récemment encore, on s'est livré à des investigations à ce sujet, et les noms de *Cabanis*, *Cooper*, *Darwin*, *Double*, etc., dont j'aurai bientôt à citer des observations, prouvent quel intérêt mérite l'étude de ces phénomènes sous les rapports physiologique et pathologique.

Aujourd'hui même, une nouvelle carrière, ouverte par le magnétisme animal, fait reporter avec plus de force l'attention vers ce point de la science. Les observations authentiques et consciencieuses faites par des hommes éclairés ont prouvé que là du moins se présentaient des phénomènes extraordinaires, sans analogues jusqu'à ce jour. Attendons seulement encore avant d'en tirer des conséquences et d'en adopter tous les résultats, trop inconcevables parfois pour être aisément acceptés; attendons, dis-je, que de plus complets travaux nous instruisent, que les partisans et les ennemis de cette innovation fassent pour nous des recherches toujours profitables pour la science : du choc des opinions jaillit la vérité. Pour ma part, quelques faits

dont j'ai été le témoin et l'expérimentateur m'ont beaucoup frappé et surpris : entre autres, une femme endormie, qui semblait pouvoir compter exactement combien de doigts je tenais ouverts, quoiqu'elle eût les yeux fermés, que je tinsse en outre un corps opaque au-devant, que ma main fût cachée et que toute supercherie, tout compérage fût impossible par les précautions dont je m'étais entouré. Je ne consigne ce fait que comme observation d'un homme de bonne foi et même défiant, sans oser en tirer nulle conséquence.

Les définitions que l'on a données du sommeil, si on le considère dans l'état naturel et normal, sont loin d'être satisfaisantes ; elles renferment en effet presque toutes l'exposition de quelqu'un ou de plusieurs des phénomènes qui caractérisent cet état ; mais ces phénomènes eux-mêmes ne sont pas constans.

Repos de tous les organes? Non, car les organes internes ne cessent pas d'agir. « Le sommeil, dit M. *Adelon* (*Phys., sect. 4, du Sommeil*), ne porte que sur les fonctions de la sensibilité et de la locomotilité ; toutes celles de la nutrition y sont étrangères ; une fois ces dernières entrées en exercice, elles ne s'interrompent plus. »

Repos des sens? Mais quoiqu'un ou plusieurs d'entre eux continuent leur action, on dort néanmoins encore.

Pline avait dit : *Somnus nil aliud quàm animi recessus in medium sese.*

Et *Bacon* ensuite : *Somnus nil aliud quàm receptio spiritûs vivi in se.*

Celles-ci satisfont bien sous le rapport de la concision ; mais donnent-elles une idée exacte et positive de ce qu'elles doivent définir? *Recessus animi, receptio spiritûs vivi in se,* me semblent des termes bien vagues, bien peu précis pour une définition. Ces deux-là consignent seulement le phénomène que je rappelle ci-dessus, que les facultés qui continuent d'être en action pendant l'heure du sommeil le sont beaucoup plus énergiquement ; ou bien c'est le but de cet acte qu'elles mentionnent, mais ce n'en est pas une définition.

Bichat, en distinguant dans ses précieuses recherches sur la vie et la

mort, en quelque sorte deux vies distinctes dans le même individu, et deux classes d'organes appartenant séparément à chacune d'elles, a, je crois, donné l'idée la plus exacte du sommeil, en disant *qu'il est la suspension plus ou moins complète d'action des organes de la vie animale.*

M. *Adelon* aussi, en parlant du sommeil, « ne reconnaît, dit-il, « que deux traits caractéristiques de cet état; l'un, la suspension « de la volonté pour diriger, mettre en action tel ou tel sens (c'est « aussi ce qu'avait dit *Darwin*); l'autre, la réparation du système « nerveux que produit ce repos. » Mais ni l'un ni l'autre n'est constant; car, ainsi qu'il l'ajoute lui-même, « la suspension de la volonté « n'est pas absolue, et quelquefois cette faculté peut persister. » Et, quant à l'autre, on sait qu'un mauvais sommeil fatigue au lieu de délasser.

Les divers organes de la vie animale, les sens, l'appareil musculaire, n'exercent d'action que par intervalles, et cela, non par notre volonté, mais cédant à un besoin irrésistible. Il leur faut, après un certain temps d'activité, un temps plus ou moins long d'inaction; voilà ce que nous savons de positif.

Quant aux causes, elles ont été expliquées de bien des manières, mais les faits pour corroborer ces diverses explications ont presque toujours manqué; ce n'ont été que des hypothèses gratuites bâties sur des théories plus ou moins spécieuses, mais enfantées par l'imagination.

On s'est demandé d'abord si le sommeil a son siége dans tout le système nerveux ou seulement dans le cerveau; et, en admettant cette dernière hypothèse (car nous ne savons pas encore assez en quoi consiste l'influence nerveuse pour décider les questions qui y touchent de si près), quelques physiologistes ont cru pouvoir l'expliquer par un état pathologique qui se serait renouvelé régulièrement chaque jour. C'était, selon les uns, la distension des vaisseaux sanguins et la compression exercée par eux qui produisait cette torpeur, dont ils faisaient ainsi une sorte d'état apoplectique périodique, quo-

tidien ; mais ils admettaient là, comme règle générale, ce qui n'est qu'un état morbide exceptionnel, et ce serait même une grande erreur de confondre sous ce nom commun, *sommeil*, les divers états produits par l'ivresse, l'engourdissement, le narcotisme, les congestions cérébrales. D'autres, comme *Jean de Gorter*, ont prétendu que le cerveau était alors dans l'atonie par vacuité de ses vaisseaux ; mais nulle preuve à l'appui, une simple hypothèse, et dans le sommeil le cerveau est quelquefois plus susceptible d'être impressionné vivement ; aussi cette opinion n'a-t-elle compté que peu de partisans.

C'a été, d'après *Cabanis*, le reflux des puissances nerveuses vers leur source, et la concentration dans le cerveau des principes les plus actifs de la sensibilité. (Cab., *Rap. du ph. et du moral.*) C'est, selon *Darwin*, une accumulation de l'influx nerveux au centre ; mais avant tout il faudrait dire ce que sont *les principes les plus actifs de la sensibilité*, ce que c'est que l'*influx nerveux.*

D'autres ont dit : C'est l'instant de repos nécessaire aux organes fatigués par la veille : « La cause du sommeil est sans doute la déperdition faite pendant la veille par le système nerveux, en quoi que puisse consister cette déperdition. » (Adelon, *phys.*) Et cette manière d'envisager le sommeil nous montre un but évident, et non la cause immédiate ; mais combien les causes prochaines des phénomènes de la vie ne nous échappent-elles pas !

Pour moi, le sommeil est une manière d'être, d'exister, aussi naturelle, aussi nécessaire que la veille : par cela seul que l'on existe, on veille et on dort. On peut, il est vrai, par des efforts ou l'habitude, ou tourmenté par quelque inquiétude, diminuer le temps du sommeil au profit de la veille ; mais cet empiètement ne peut durer long-temps, et une fatigue insurmontable nous force bientôt à céder à ce besoin. On dort debout, à cheval, ou tout en marchant, quoique dans ces situations il faille continuer divers mouvemens de muscles pour garder l'équilibre ou se mouvoir. Le sommeil s'empare d'un général la veille

d'une grande bataille, comme de la sentinelle avancée, comme du condamné à mort, la veille même de son supplice. On a vu s'endormir des canonniers entre les pièces d'une batterie, malgré leurs explosions assourdissantes, et même des malheureux au milieu des tortures.

Certains individus ont plus besoin de sommeil que d'autres; ils dorment plus long-temps, plus profondément. Cette différence sera bien plus sensible si nous comparons entre elles les diverses espèces d'animaux, ceux surtout qui, comme les marmottes, dorment plusieurs mois, et certains oiseaux qui ne dorment que perchés, et que le plus léger bruit réveille.

L'instant où le sommeil s'empare de nous est précédé d'une sensation, d'un besoin qu'on ne peut définir, mais que chacun éprouve. On a plus de peine à exécuter des mouvemens : tous nos sens suspendent graduellement leur action ; les paupières s'abaissent doucement; les muscles qui étaient contractés se relâchent peu à peu, excepté ceux de la respiration, qui continuent leur action; les pensées, devenues de plus en plus confuses, ne se coordonnent plus, et le sommeil existe entièrement. La fatigue, l'absence des sensations, l'inaction, l'ennui ou les impressions monotones, celles que l'on a coutume de recevoir, sont des conditions favorables. Le meûnier ne peut dormir, ou se réveille s'il cesse d'entendre le moulin; le forgeron, si le marteau cesse de battre.

Mais le sommeil n'est pas toujours également profond, et plusieurs facultés peuvent continuer d'être actives ou se réveiller avant les autres; aussi l'a-t-on divisé et sous le rapport de sa durée, et sous le rapport de son intensité. Sous le rapport de sa durée, on y a admis deux périodes : la première, celle qui suit l'instant du coucher, le premier sommeil; la deuxième, celle qui précède le réveil. Mais on ne conçoit guère qu'en théorie ces divisions, puisqu'elles n'ont pas de limites fixes et séparées, et que le passage de l'une à l'autre n'est nullement marqué. Sous le rapport de son intensité, on l'a divisé, 1°. en complet, celui dans lequel aucune faculté intellectuelle n'aura d'ac-

tion, le repos étant général, commun à presque tous les organes musculaires et à celui de l'intelligence; 2°. en incomplet, celui où une ou plusieurs facultés intellectuelles continuent d'agir soit seules, soit accompagnées de quelques mouvemens musculaires excités par leur influence. Cette division est encore, si on l'admet, aussi difficile à tracer que la première; car j'essaierai plus bas de prouver qu'il est impossible, et pour celui qui dort, et pour celui qui l'observe, de savoir si le sommeil est ou non interrompu par des rêves. Ce sont en effet ces réveils partiels et les idées auxquelles ils donnent lieu, qui constituent les rêves.

Les rêves furent long-temps considérés comme des phénomènes surnaturels, des avertissemens envoyés par les dieux. On les consultait, on les expliquait; l'art de les comprendre devint une science cachée sur laquelle on écrivit des volumes sans nombre; et les pouvoirs religieux et politiques, profitant de l'ignorance superstitieuse des peuples, exploitèrent souvent l'onéirocritie (*ονειρος, songe; χρινω, je juge*).

Démocrite, selon Plutarque (*Liv. des op. des phil.*), dit que les songes se font par représentation des images.

Les disciples d'Aristote les attribuèrent à une faculté de l'esprit qui lui inspirait la connaissance de l'avenir. D'autres les firent venir, comme les oracles, de cette classe d'êtres intermédiaires entre les dieux et les hommes (*Plut., loc. cit.*).

Artémidore, surnommé *le Daldien*, qui écrivait au commencement du deuxième siècle, a composé sur la divination des songes un Traité réimprimé plusieurs fois.

Depuis l'invention de la loterie, on a publié plusieurs ouvrages sur la manière de comprendre quels numéros sortiraient d'après les rêves qu'on avait faits. De nos jours encore, ces croyances, qui sont enracinées dans les classes les moins éclairées, comme chez les peuplades sauvages de l'un et l'autre continent, ne sont-elles pas mises à contribution? Ne vend-on pas encore de prétendus interprètes des songes?

et, à voir les numéros qu'ils annoncent, ne les croirait-on pas imprimés par la loterie même (1).

Aujourd'hui que les rêves sont devenus l'objet de recherches plus éclairées, qu'on les examine plus philosophiquement, on s'accorde pour n'y voir que *l'action partielle de quelques facultés intellectuelles et sensoriales qui ne partagent pas le repos du reste du corps.*

« Les phénomènes des songes, dit *Dugald Stewart*, forment un « chapitre de l'*Histoire naturelle de l'homme*, qui n'est pas sans inté- « rêt; ils attirent nos regards sur quelques facultés de notre esprit, « que les objets extérieurs nous font aisément perdre de vue, parce « que les objets extérieurs sont nécessairement les premiers sur les- « quels s'exerce notre pensée, et ceux qui dans le cours de la vie « commune ont le plus d'importance. »

« Le songe est un état de l'âme, a dit *Fodéré* (*Phys. posit.*), dans « lequel ce principe ne juge et ne se détermine que d'après les pensées « mises en mouvement par les images tracées dans la mémoire. » Mais peut-on admettre, surtout dans un ouvrage intitulé *Physiologie positive*, une définition dans laquelle on emploie des mots qui auraient eux-mêmes besoin d'être expliqués, et qui, pour beaucoup de médecins physiologistes, pourraient sembler vides de sens? Contentons-nous de cette définition, que je viens de donner plus haut.

On a remarqué que les rêves ne surviennent guère que dans la seconde période du sommeil, c'est-à-dire celle dans laquelle il est moins profond, moins complet, moins absolu.

On admet généralement que lorsque le sommeil est complet, toute

---

(1) Il faut convenir cependant que de singuliers effets du hasard ont pu contribuer puissamment à accréditer de semblables erreurs. Une anecdote qui m'est personnelle en est une preuve. J'ai rêvé, en juin 1828, quatre numéros; je les ai écrits à mon réveil, devant plusieurs témoins; et au tirage suivant, cinq jours après, en levant les yeux sur un tableau de loterie, j'ai vérifié que trois des numéros que j'avais vus en rêve étaient sortis. Je ne sais si je le pourrais croire, si ce n'était à moi que c'est arrivé.

l'intelligence est dans l'inaction, et on considère la coexistence des rêves comme une preuve qu'il est imparfait.

Nous avons à les examiner, après l'historique que nous en venons de tracer, sous le point de vue physiologique d'abord, puis sous le point de vue pathologique. Nous les diviserons donc; ensuite nous chercherons à peindre la manière dont les idées se suivent dans cet état (idéologie) et les causes qui les amènent. Plus tard nous verrons, en traitant la partie séméiologique, jusqu'à quel point ils peuvent être utiles dans le prognostic et le diagnostic des maladies.

Premier ordre. — *Rêves considérés chez l'homme dans l'état sain.* Les rêves peuvent être divisés en trois classes sous le rapport de leurs causes : nous rangerons dans la première, ceux qui ne seront dus qu'à l'action de la mémoire tenue éveillée; dans la deuxième, ceux qui seront engendrés par les sensations externes perçues dans le sommeil; dans la troisième, ceux que les sensations internes auront fait naître.

Première classe. — Rêves fournis par la mémoire, qui sont le résultat de l'association des idées, de l'imagination, de la préoccupation, des habitudes, etc. Qu'un observateur étudie bien la suite de ses idées pendant la veille : lorsqu'il ne les ramène pas vers un objet fixe, lorsqu'il ne les rectifie pas par son jugement, il trouvera souvent dans leur bizarre liaison une très-grande ressemblance avec les rêves. Il y trouvera quelquefois des réminiscences singulières, des images étranges, des rapprochemens inconcevables.

Que si la bizarrerie, l'absurdité de ses pensées ne sont pas rappelées par la comparaison des objets extérieurs, si l'invraisemblance des images qui s'offrent à l'esprit n'est pas corrigée par les idées plus justes, plus positives que font renaître les sens, s'il est livré au dévergondage de l'imagination, s'il dort enfin, toutes ses pensées prendront un corps, une apparence de réalité; il rêvera.

Nous trouvons ainsi dans l'imagination, pendant la veille, un grand

rapprochement avec cette faculté durant le sommeil; et c'est peut-être encore une question à décider, si l'organe de l'intelligence est jamais dans une inaction complète, à part, bien entendu, les cas morbides, tels que la syncope, la léthargie, etc. *Verùm in somno animam non cogitare vix est probabile*, dit *Haller* (*Phys.*, *lib.* XVII, *sect.* 1).

En effet, les preuves positives que l'on ne rêve pas dans un profond sommeil manquent tout à fait : de ce qu'on ne s'en souvient pas, on ne peut en rien conclure d'une manière certaine. *Id apparet noctambulorum exemplo, qui eorum quæ interim gesserunt nullam memoriam retinuerunt* (HALLER, *loc. cit.*). Il arrive fréquemment que l'on rêve sans se le rappeler, au moins aussitôt après. Il arrive même assez souvent que le souvenir d'un rêve n'est réveillé en nous que longtemps après et par un concours de circonstances et de situations analogues à celles que nous avions vues dans ce songe. En observant des personnes qui dorment en apparence très-profondément, on ne reconnaîtra nul signe que leur intelligence veille; cependant, en revenant à elles, elles se rappelleront avoir rêvé. D'autres fois elles auront remué, parlé, et croiront avoir dormi très-complètement, sans garder nul souvenir de leurs rêves.

Ainsi donc, sous ce rapport, ni en observant un autre, ni en s'observant soi-même, on ne peut acquérir la certitude que dans un instant donné de sommeil l'imagination est en repos; peut-on conclure, par analogie, de ce que les organes de l'intelligence sont rangés parmi ceux de la vie de relation, qu'ils doivent, comme eux, se reposer par intervalles? Sans doute ils président à la vie animale, et l'analogie nous conduit à les assimiler à ses organes spéciaux; mais ne semblent-ils pas aussi participer de l'indépendance d'action de ceux de la vie organique? Par exemple, par une application vive de l'un ou de l'autre de nos sens, les autres cessent d'être en action, ni susceptibles d'être impressionnés; mais que l'on essaie de suspendre, même un instant, l'action des organes intellectuels, de laisser inactif l'esprit, on verra qu'on peut fort souvent le diriger vers tel ou tel objet, mais on ne surprendra jamais un seul instant où on

n'ait eu nulle idée : fermez les yeux, n'écoutez rien, restez inerte, insensible à tout ce qui vous entoure, vous ne cesserez de penser à quelque chose, ne fût-ce qu'à ne pas penser. C'est donc un non-sens que cette phrase triviale : *Ne penser à rien.* Et si l'organe cérébral tout entier pouvait dormir, par qui serait perçue la première impression qui le devrait réveiller?

Une autre observation qui semblerait prouver que notre mémoire n'est jamais tirée brusquement d'un état de repos, c'est l'absence totale d'un *commencement* à un rêve. On n'a jamais la conscience (moi du moins, et je suis très-rêveur de ma nature) d'avoir *commencé à rêver.*

Supposant donc un rêve commencé, nous trouverons qu'une idée qui se présente à nous est presque toujours accompagnée d'un ou plusieurs actes supposés des sens : nous voyons, ou nous entendons, ou nous touchons les objets ; mais notre jugement ne s'exerce plus, ou ne peut se corriger par les sens, qui ne nous donnent que des sensations illusoires ou au moins erronées ; et il semble, comme l'a si bien dit *Darwin, que l'intelligence, entraînée par chaque idée nouvelle qui la frappe, se jette comme dans une espèce de sillon qui la conduit dans plusieurs autres* (Darwin, *Zoonomy*). En effet, à l'instant où une idée se présente, celles qui ordinairement l'accompagnent dans la veille s'offrent presque en même temps; c'est là ce qu'on a désigné sous le terme d'*association* des idées. Cette association des idées se retrouve dans l'état de veille, mais l'aspect des objets extérieurs, la réflexion et le jugement repoussent celles qui ne sont pas rationnelles, et qui, sans cela, suivraient quelquefois dans un ordre étrange. Quand, étant éveillé, je goûte quelque chose de sucré, mes yeux, mon tact, sont là pour me montrer en même temps les formes, l'identité de ce que je mange; mais en rêve, une saveur sucrée que j'ai ou crois avoir, me donne le souvenir du sucre, et il s'accompagne de suite de l'idée de blancheur, de dureté, de son aspect, et je vois du sucre dans mon rêve; et ce seul penser produira

peut-être un changement du lieu de la scène, car avec l'idée du sucre pourra être réveillé le souvenir d'un café, etc.

Quelquefois il se présente plusieurs souvenirs ensemble, mais on n'en peut suivre qu'un seul; les autres sont aussitôt négligés, et dans la série nouvelle d'idées qui vient de s'ouvrir, le jugement n'entre non plus pour rien; on ne s'en sert pas pour comparer les événemens antérieurs à celui qui nous frappe. « Le défaut absolu de surprise à ces métamorphoses si singulières, à ces bizarres passages d'une image, d'un temps, d'une identité à une autre, tient au défaut de volonté pour faire comparaison entre l'idée du moment et les antécédens. » (Érasme Darwin, *Zoonomy*).

Cependant on peut avoir la conscience que l'on rêve, et c'est quelquefois l'invraisemblance de nos situations qui nous en avertit. Il n'est personne à qui il ne soit arrivé de se dire au milieu d'un rêve plus ou moins bizarre: « Mais c'est nécessairement un rêve, ce ne peut être réel, » et parfois encore d'avoir désiré le continuer ou le faire cesser suivant qu'il nous rendait heureux ou malheureux. C'est ce qui m'est advenu souvent lorsque je croyais m'élever délicieusement dans les airs par ma seule volonté ou par un mouvement léger et facile. Du reste, cette sorte de songe ne m'est jamais survenue qu'en un moment de satisfaction, de santé, et je trouve la même observation faite sur lui-même par *Haller*: *Perfecta valetudo mihi sub imagine volatûs per somnia depingitur, ut mirer me pedibus suspensis super terram elevare, et eâ intactâ in distans per aera ferri.* (Haller, Phys., lib. xvii, sect. ii.)

Très-fréquemment des personnes qui ont rêvé l'oublient à leur réveil, ou bien ne s'en souviennent que partiellement; mais aussi combien n'est-il pas arrivé qu'en se trouvant dans une position inattendue on se souvient de s'être déjà vu en pareille situation morale ou physique; on l'avait rêvé à l'avance, on semble se reconnaître; aussi, dans l'acception ordinaire, avoir des rêves c'est s'en souvenir. « C'est là, a dit *Formey*, ce qui constitue la clarté, la lucidité des songes; et la condition nécessaire pour en garder souvenir, c'est que le sommeil soit calme, non interrompu par des mouvemens ni des causes exté-

heures. » Pour moi, je ne crois pas du tout sur parole les personnes qui prétendent ne jamais rêver.

Les animaux eux-mêmes prouvent par des cris, des mouvemens pendant leur sommeil, que leur mémoire peut bien veiller encore pendant que le corps et les sens reposent. Il est bien présumable même que leurs rêves doivent aussi leur présenter des incohérences analogues à celles des nôtres, mais sans doute en moindre nombre à cause du moins de variété de leurs idées. Je ne crois donc pas, avec *Buffon*, que les animaux ne rêvent que ce qui leur est arrivé; car, même en admettant qu'ils ne fissent aucune comparaison d'idées ou d'impressions, et partant qu'ils ne fissent usage ni de jugement ni d'imagination, ce que je ne crois pas, ils ont au moins une mémoire plus ou moins chargée, et chaque idée doit réveiller plusieurs souvenirs; je ne vois pas dès-lors pourquoi ces souvenirs se présenteraient toujours chez eux plus régulièrement, plus rationnellement que chez nous.

Comment donc résoudre autrement que par l'affirmative cette question sur laquelle ont écrit *Aristote*, *Pline*, et ensuite *Scaliger* : Les enfans rêvent-ils ? Le fœtus, qui dans le ventre de sa mère n'a reçu aucune sensation externe, n'a pu en recevoir d'idées premières, ne peut avoir ni mémoire, ni imagination, ni par conséquent rêver. Mais dès qu'il a eu la sensation du froid et de la chaleur, du contact et de la température relative des corps étrangers, des odeurs diverses, de la lumière et de l'obscurité, dès qu'il aura perçu et pu comparer ces diverses impressions, elles pourront se représenter à lui dans le sommeil, et il rêvera. Seulement les images seront moins variées, les scènes moins compliquées, en rapport avec ses souvenirs, mais probablement aussi plus désordonnées, plus irrationnelles, à cause de son peu de jugement sur tout ce qu'il aurait éprouvé dans la veille. Je me souviens, en effet, que mes rêves m'ont, depuis mon enfance, toujours offert des scènes bizarres de moins en moins.

Ce qui étonne aussi, c'est l'extrême rapidité avec laquelle les ta-

bleaux se suivent en rêve, et combien d'événemens peuvent se succéder en quelques instans de sommeil ; on en sera moins surpris en se rappelant qu'il suffit de penser à une chose pour croire la voir, à un autre lieu pour s'y croire transporté, à vingt-quatre heures écoulées pour croire qu'elles sont en effet passées.

Les occupations actives, les événemens antérieurs au sommeil, les impressions plus ou moins vives reçues peu de temps avant son invasion, viendront souvent aussi se mêler à nos rêves. Il arrive presque toujours, lorsque quelque chose nous occupe beaucoup, que cette idée ne nous quitte pas, même dans le sommeil, et que nous y rêvons. Chez les enfans, une punition à recevoir, ou une récompense, un congé ; chez la plupart des hommes, une affaire grave, un objet d'inquiétude, reviendront souvent dans leurs rêves la veille ou l'avant-veille. Tout le monde sait aussi que le roulis d'un vaisseau ou le balancement d'une voiture font rêver à celui qui vient de les éprouver qu'il y est encore exposé. Un de mes amis, M. T***, interne de l'un de nos hôpitaux civils, m'a communiqué l'observation qu'il a recueillie d'un homme qui, ayant eu une cuisse amputée, rêva, plusieurs nuits de suite après l'opération, être encore au moment de la supporter; il revoyait les mêmes préparatifs, les assistans, tout l'appareil : l'opération et ses douleurs semblaient recommencer, et c'était ordinairement les angoisses qu'il en ressentait qui déterminaient un brusque réveil. D'autres, condamnés à supporter une opération douloureuse, l'ont rêvée d'avance, et le réveil leur arrachait cette douce illusion en leur montrant la triste réalité en perspective.

Lorsque je commençai à suivre les amphithéâtres et à disséquer, j'éprouvai les premières fois un sentiment de dégoût et d'horreur commun à la plupart des personnes du monde ; cette impression fut tellement vive, qu'une ou deux fois de pareilles images se représentèrent dans mes rêves, et que, me croyant seul au milieu de cadavres, les sensations furent extrêmement pénibles, beaucoup plus même qu'elles ne l'eussent été, moi éveillé. C'est en effet une observation

faite depuis long-temps, que toute impression physique ou morale est beaucoup accrue en songe. *Somnia motus excitant vehementiores quàm sensatio in vigilante.* (Haller, *Phys.*, lib. xvii.) Nous verrons tout à l'heure quel parti on en peut tirer en séméiotique. C'est aussi à cet excès de sensibilité nerveuse qu'on doit rapporter les impressions agréables ou fâcheuses qui nous restent des personnes qui nous sont apparues dans nos songes : Un de mes amis, M***, m'a assuré qu'il n'était devenu amoureux d'une dame qu'il voyait depuis long-temps très-fréquemment avec une entière indifférence, que depuis qu'il l'avait vue en rêve. — Il m'est aussi arrivé de rêver assister aux obsèques de mon frère, et de croire entendre exécuter par l'orgue, en ce moment, un air que depuis cela je n'ai jamais entendu sans un mouvement de tristesse involontaire, et presque l'envie de pleurer.

C'est qu'en effet il semble que l'activité des organes qui surveillent s'augmente du repos des autres. « M. *Broussais* combat cependant, dans sa *Physiologie*, cette manière de voir, lorsqu'il dit qu'il ne croit pas qu'il y ait accroissement d'action et de puissance dans les organes internes pendant le sommeil. » (*Phys. appliq. à la pathol.*) La digestion se fait moins vite et moins bien, dit-il ; et pour preuve, il allègue qu'un homme qui dort a moins faim que celui qui continue de veiller ; mais c'est pourtant une indication que nous fournit la nature elle-même, que de rester en repos pour mieux digérer, puisque les animaux, après avoir mangé, nous en donnent l'exemple et s'endorment ; et si on a plus souvent faim en restant éveillé, c'est que l'activité fait faire plus de pertes, et que l'économie a besoin par conséquent de plus de matériaux pour les réparer. La transpiration s'accroît évidemment dans cet état, et la plus grande énergie de l'absorption est bien prouvée par l'observation que c'est toujours dans le temps du sommeil que l'influence des effluves délétères de toutes sortes se fait sentir plus vivement. Et quant à cet accroissement d'énergie dans les facultés intellectuelles, il est bien prouvé par les exemples nombreux qu'ont offerts Voltaire, Condillac, Franklin, etc.

Muratori rapporte que, dans un songe où il rêvait qu'un homme

puissant tentait de le séduire par des offres, il lui répondit par le vers pentamètre suivant, qu'il écrivit à son réveil :

« Et cum multa queas, fac quoque multa velis. »

Cependant, ainsi qu'il l'ajoute lui-même, il n'avait pas fait de vers latins depuis longues années. (Fodéré, *Phys. posit.*)

Voltaire raconte qu'en rêve il récita un chant de *la Henriade* autrement qu'il ne l'avait composé.

Tartini, célèbre compositeur, se couche un soir ayant la tête échauffée d'idées musicales; il rêve la nuit voir le diable assis sur le pied de son lit, lui jouant sur le violon un morceau délicieux, et qui lui dit : Tartini, joues-tu comme moi? Réveillé en sursaut, il saute en bas de son lit et écrit de mémoire sa belle composition qu'il a appelée, à cause de cela, *Sonate du diable.*

Condillac a dit qu'en travaillant à son cours d'études il lui est arrivé souvent de se coucher laissant un travail inachevé, et de le trouver terminé, complet, le lendemain matin.

Cabanis rapporte que Franklin, tout occupé d'affaires très-importantes, fut instruit en songe de la manière dont elles se termineraient.

Ces somnambules naturels que l'on raconte avoir écrit, composé pendant leur sommeil, ne l'auraient presque jamais pu faire aussi bien étant éveillés.

On peut croire sans doute que l'imagination, l'intelligence tout entière est plus exaltée dans ce cas-là; mais il faut aussi tenir compte de sa plus grande attention, que ne détournent point les sens ni les idées qu'ils fournissent. Lorsqu'on livre tout à fait son esprit à un sujet, ne semble-t-il pas absorbé quelquefois, et les sens ne deviennent-ils pas insensibles à tout ce qui les excite ordinairement? n'est-ce pas une sorte de rêve que cette préoccupation poussée au dernier degré, qui nous empêche de voir, d'entendre, de comprendre même un danger de mort (par exemple, Archimède)?

Deuxième classe. Il arrive aussi que quelque sensation extérieure réelle est perçue, et qu'elle apporte alors avec elle une idée qui est en quelque sorte comme l'explication que l'on en veut trouver; mais précisément par cela même que toute impression est plus vive, elle fait naître ordinairement une idée disproportionnée avec la cause qui la produit. Le tact, qui de tous les sens reste le plus exposé aux impressions externes, grâces aux précautions dont nous nous entourons pour goûter le sommeil, nous donne également des sensations démesurées avec ce qui les cause; c'est ainsi qu'une morsure de puces fait rêver à Descartes qu'il reçoit un coup d'épée à l'endroit mordu. Les diverses idées qui accompagnent pour l'ordinaire des sensations analogues pendant la veille viennent se représenter, et avec elles une série nouvelle de tableaux, d'épisodes qui s'encadrent dans nos rêves, deviennent des accessoires ou le sujet principal, et un cauchemar, si nous ne pouvons les faire cesser. Des plis du drap, un morceau de plume, un bras engourdi, les pieds découverts, nous feront rêver à des tortures, peut-être à la guerre de Russie; mais le malaise que nous ressentirons nous réveillera momentanément, nous changerons de place et de sujet de rêve.

On a prétendu que l'on ne se réveillait pas pour changer de place, que c'était bien un mouvement déterminé par la gêne éprouvée, mais qu'il était en quelque sorte instinctif, automatique, non dépendant de notre volonté, dont la suspension, dit-on, est un des phénomènes caractéristiques du sommeil. « Ce qui caractérise l'état de rêverie, dit *Darwin* (*Zoonomy*, trad. *Cruizhenk*), c'est la suspension absolue de la volition. »

C'est une erreur, je crois; et si on observe attentivement une personne qui dort, et qu'on essaie de l'éveiller, on verra que cela est toujours beaucoup plus facile en saisissant l'instant où elle vient de se déranger dans son lit; ce qui n'arrivera pas cependant si elle est somnambule, parce que son esprit sera sans doute sous l'influence d'une préoccupation très-vive.

Quant à l'idée que la volonté est toujours complètement suspendue

dans le sommeil, le fait si connu de tout le monde qu'on peut se réveiller à une heure fixée, vient à l'encontre de cette proposition, et ma propre expérience m'a convaincu qu'on peut parfois diriger en quelque sorte son rêve, le reprendre même après une courte interruption, le faire se terminer par tel ou tel dénouement. Il est vrai que c'est principalement le matin, peu avant un réveil définitif, que cela s'observe, et c'est presqu'un état intermédiaire entre le sommeil et la veille. (*Rêvasseries d'*Erasme Darwin). Mais encore dans l'état de somnambulisme où on marche, on agit, c'est à la vérité sous l'influence d'une idée fixe indépendante de notre volonté, mais tous nos mouvemens, tous nos actes en émanent, de cette volonté, et pourtant on ne peut disconvenir que l'on soit réellement endormi dans le somnambulisme.

C'est cette impossibilité de se mouvoir, ce manque d'action de la volonté, qui constitue ce qu'on a appelé le *véritable incube*, le cauchemar complet, absolu, le plus pénible de tous les rêves, causant même une telle angoisse qu'il n'est pas étonnant qu'on ait pensé qu'il ait pu devenir, dans certaines circonstances, une cause de mort subite. (*Moreau* de la Sarthe.) Cet auteur le distingue en *direct*, celui où il semble au rêveur que ce sont ses membres à lui-même qui refusent d'obéir, comme retenus par une puissance surnaturelle; en *indirect*, quand ce n'est pas lui, mais ce sur quoi il est porté, un cheval, une voiture, un bateau, qui résiste à ses forces; en *incomplet*, lorsque la volonté surmonte la résistance, mais avec une peine infinie, et sans la détruire entièrement. S'il fallait faire autant de classes distinctes qu'il peut y avoir de formes de rêves pénibles, on ne saurait où s'arrêter. Par exemple, n'est-ce pas une sorte de cauchemar que ce rêve que j'ai fait souvent, surtout dans le cours d'une digestion laborieuse, et que pourtant j'aurai peine à décrire? Il me semble que j'éprouve un resserrement interne on ne peut plus pénible, que tout tourne autour de moi, et que ce tourbillon dans lequel je suis entraîné s'élargit et se rétrécit à l'infini à diverses reprises avec une incroyable rapidité, sans que je puisse distinguer aucun objet

positivement ; puis souvent des sons bruyans et déchirans, comme ceux des cymbales ou du tamtam, bourdonnent à mes oreilles, jusqu'à ce que mon réveil fasse cesser le malaise indéfinissable auquel je suis en proie. J'ai éprouvé, tout éveillé et sorti de mon lit, une ou deux fois les mêmes impressions exactement, sans les pouvoir mieux analyser. N'est-ce pas un cauchemar aussi que ces contrariétés singulières, comme de rêver chasser, voir du gibier, vouloir tirer, et le fusil se trouver n'être qu'un bâton? ou bien encore on est nu, ne pouvant retrouver ses habits, ne sachant même comment on les a quittés, et on est obligé de traverser ainsi une place publique, exposé aux regards ; et maintes autres situations embarrassantes de toute sorte qui ne cessent qu'au réveil.

Troisième classe. Il y a encore une troisième classe de rêves à examiner ; c'est celle qui est due aux sensations fournies par les organes internes. Lorsque ces organes ne sont pas dans un état pathologique, ils rentrent dans le domaine physiologique. Nous traiterons tout à l'heure des signes, des indications qu'ils peuvent fournir, lorsqu'ils sont, au contraire, sous l'influence d'un état morbide imminent ou déjà commencé.

Soustraits que nous sommes, en dormant et en rêve, à toute impression externe, les sensations internes en seront d'autant plus vivement perçues, et d'avance on prévoit que les besoins naturels, qui auront pu être oubliés ou n'exister pas à l'instant où le sommeil se sera emparé de nous, ne tarderont pas à se faire sentir, et, s'ils ne nous réveillent pas, produiront des souvenirs, une association d'idées qui s'y rapportent. C'est ainsi qu'ayant soif au milieu de la nuit, et rêvant, je croyais trouver une occasion de me désaltérer, un ruisseau où je buvais, mais sans pouvoir faire cesser ma soif ; et en effet je ne satisfaisais qu'en imagination ce besoin, qui persistait, jusqu'à ce qu'enfin, m'étant éveillé, je me hâtai d'aller boire ; et ce cercle d'idées ne se présenta plus à moi du reste de la nuit. Il arrivera cependant aussi que le sommeil fera oublier, empêchera même de sentir

un besoin pressant existant déjà, la faim, la soif; mais cela n'arrivera pas constamment, comme le prouvent l'histoire du baron de Trenk, rêvant les repas somptueux et les mets délicats au milieu des angoisses de la faim, et l'observation suivante : M. R***, tourmenté d'une faim extrême, et contraint par une gastrite chronique de garder une diète sévère, rêvait presque chaque nuit manger quelques alimens qu'il trouvait délicieux, croyant aussi les bien digérer. Mais on doit remarquer qu'un besoin n'est oublié momentanément dans le sommeil que lorsqu'il préexistait à cet état.

Les besoins des sécrétions produisent des effets semblables : les enfans, qu'une distension de la vessie tourmente en dormant, avant de s'éveiller, commencent souvent par rêver qu'ils satisfont le besoin qu'elle cause, et souvent même ne sont-ils réveillés que par une certaine sensation bien réelle. Il est même d'observation très-positive que de pareilles illusions dans le sommeil sont une des causes les plus fréquentes des incontinences d'urine chez beaucoup d'enfans, jusqu'à l'âge de dix-sept et même vingt ans. Les songes érotiques ont souvent une cause semblable.

En résumé, quoique aux diverses causes que j'ai indiquées puisse être rapportée isolément chaque classe de rêves, on conçoit cependant qu'il arrive presque constamment que ces classes se confondent, et que les rêves puisent à plusieurs sources en même temps. On remarquera seulement que le plus grand nombre d'images sera fourni par le sens le plus habituellement en exercice; moins souvent on rêvera des sensations peu habituelles. On croit rarement sentir (flairer) ou goûter dans les songes; plus souvent, presque toujours même, entendre, voir, toucher. C'est qu'en effet c'est là l'ordre de fécondité d'idées fournies dans lequel doivent être rangés ces sens : la vue, le toucher, l'ouïe, l'odorat et le goût. La mémoire, l'imagination, fournissent continuellement des matériaux; les habitudes, les occupations antérieures, les impressions vives précédentes, sont alternativement ou ensemble mises à contribution par la première, et interrompues par les sensations externes, qui viennent s'y intercaller. Dans cet état,

suivant qu'un plus grand nombre de nos facultés et de nos organes seront en activité, nous aurons des songes, des rêves, des rêveries avec ou sans le concours de la volition.

Deuxième ordre. —Après avoir considéré le sommeil et les rêves sous le point de vue psychologique et physiologique et dans l'état normal, il nous reste à examiner quels changemens y seront apportés par l'état morbide de quelques organes, et quels signes, quelles indications nous pourront être fournis par eux.

Si je consulte les annales de la science, j'y trouve qu'*Hippocrate* et *Galien*, son commentateur, ont cru trouver dans les songes des moyens de diagnostic et de prognostic : *De judiciis eorum quæ in somniis visuntur quisquis rectè cognoscit, is ea ad omnia magnam habere vim comperiet. — Insomnium verò corporis nobis indicat*, ajoute Galien.

Aristote dit aussi : *Qui deteriùs vel animo, vel corpore sunt affecti, deteriora somnia concipiunt*, etc.

Pline aussi rapporte qu'un homme ayant rêvé qu'il perdait la vue, se réveilla affecté d'amaurose.

Conspexerat quidam, dit Galien, *alterum crus sibi lapidem evasisse; judicâruntque plerique, qui in hisce rebus periti habebantur, ad servos hoc insomnium pertinere : at ille eo crure resolutus est cùm nemo id nostrûm expectasset.* Il prédit même une hémorrhagie et le besoin d'évacuations sanguines chez un de ses malades d'après l'apparition de serpens enflammés qu'avait eue celui-ci en songe.

Plusieurs autres médecins ont recueilli des observations de rêves qui ont fourni des signes utiles dans diverses maladies, et quelquefois qui ont semblé les prophétiser.

Conrad Gesner, médecin suisse, ayant rêvé avoir été mordu au côté gauche de la poitrine par un serpent, pronostiqua, sur cette seule indication, l'anthrax qui se développa bientôt dans cette même place, et dont il mourut au bout de cinq jours. (*Camerarius*, Obs.)

Corona eut à deux années d'intervalle deux rêves semblables en tout, qui précédèrent chez lui l'invasion d'une fièvre ataxique.

Manget (*Bibl. médico-prat.*, t. II) rapporte qu'un malade ayant rêvé

recevoir un violent coup de pierre, en examinant le point qu'il avait rêvé avoir été blessé, trouva une forte contusion qui menaça plusieurs jours de gangrène.

Arnauld de Villeneuve rêva avoir été mordu au pied, et fut pris, le jour suivant, au même endroit, d'un ulcère gangréneux.

C'est donc actuellement un moyen d'investigation que ne devra pas négliger un médecin éclairé, et on ne devra pas refuser comme futilité d'entendre des malades l'historique, l'enchaînement de leurs rêves, peu avant ou pendant leurs maladies. Mais, dans l'appréciation des signes fournis par cette voie, on devra tenir compte des diverses causes ci-dessus énumérées : habitudes, préoccupations, impressions antérieures, etc. On comprend que si les rêves produits par ces causes accoutumées sont bien coordonnés, si les idées s'y suivent, s'y associent bien régulièrement, s'ils ne sont point troublés par des événemens bizarres, des accidens, des angoisses, on ne pourra qu'en augurer favorablement de l'état des organes intellectuels chez la personne qui les fait.

Quibus in somniis diurnas actiones mens humana vesperè sub noctem somniat, et eodem modo reddit quo per diem in re justâ gesta aut consulta sunt, hæc homini bona sunt ; sanitatem enim portendunt. (Hipp.)

Qu'un homme amoureux rêve à ses amours, qu'un voyageur rêve rouler encore en voiture, qu'un soldat revenant d'un champ de bataille rêve du feu, du sang et des morts, ces idées sont liées trop naturellement aux sensations précédentes pour qu'on en puisse inférer rien de bien important.

Lorsqu'à un état d'agitation pendant la veille succèdera un sommeil tranquille, durant lequel auront eu lieu des rêves gais, agréables, ce devra être considéré comme d'un bon augure. Rêver manger ou boire n'indique souvent que ces divers besoins. *Hippocrate* aussi avait dit : *Per somnum verò si quis solitos cibos aut potus sibi edere aut bibere videatur, alimenti inopiam animique mœrorem significat.*

Lorsque ces rêves même seraient interrompus de façon plus ou

moins singulière, si, en remontant aux causes premières, on pouvait les rapporter à quelques sensations externes, telles que des sons inaccoutumés, etc., on ne devrait pas avoir égard aux images qui auraient ainsi été déterminées.

Certains tempéramens aussi disposent à avoir en songe telles images plutôt que d'autres : les personnes mélancoliques verront plus souvent de sombres tableaux, des spectres, des lieux déserts et désolés. Les gens pléthoriques rêvent du bruit, des querelles, du feu, des batailles. Le bilieux voit souvent des crimes, des supplices. *Bile infectatur*, a dit Galien, *qui incendium aut caliginem, aut fumum, aut tenebras profundas, per somnium videt. — Biliosus enim aquam calidam videbit tangetque in somniis*, a dit encore *Scaliger*. Et la fréquence de ces images sombres, dans les rêves de ces individus, se comprend; car chacune des dispositions personnelles, qui pendant la veille fait tourner l'esprit de préférence vers tel ou tel sujet, devra conserver son influence dans l'état de sommeil, et plus énergiquement même encore, comme je l'ai déjà dit.

L'âge de la personne, la disposition habituelle de son esprit, l'effet des médicamens qui lui auront été administrés, devront aussi être pris en grande considération. Certains narcotiques, en effet, ont une action spéciale sur l'état intellectuel; et on devra d'autant plus s'en souvenir que cette action n'est pas constamment la même, puisque *Van-Swiéten* affirme que l'opium procure toujours des rêves agréables, tandis qu'*Hoffmann* assure qu'ils sont au contraire toujours tristes et pénibles. *Quid frequentius est*, dit Hoffmann (*Med. syst.* 2, pars II, c. 7), *quàm quòd usui opiatorum superveniat somnus laboriosus, terriculamentorum et phantasmatum plenus;* et plus bas : *Opiata torporem, somnolentiam et insomnia terrore phantasmatibusque plena causantur.* (On sait cependant qu'en Orient les riches s'enivrent d'opium avec délices.)

Les impressions internes, surtout, pourront être d'une grande utilité dans le diagnostic et le prognostic de plusieurs affections. Toutes les fois, en effet, qu'en recherchant les causes accidentelles des rêves

ou de leurs interprétations, elles pourront être rapportées à des sensations produites par les organes internes de l'une de ces quatre grandes classes : la digestion, la respiration, la circulation ou la génération, alors ils pourront fournir des signes importans pour reconnaître l'état de ces divers organes.

On peut même, dans certains cas de délire, ne tenant pas toutefois à une affection primitive du cerveau, lorsque les idées du malade sont à diverses reprises ramenées vers l'organe affecté, les considérer presque comme un rêve fait en partie à haute voix.

On peut sans doute subdiviser en deux classes les rêves qui fournissent des signes ou des indications : l'une, de ceux qui annoncent en quelque sorte une lésion prochaine non encore distincte pour le médecin ni le malade; l'autre, de ceux qui sont causés par une lésion actuelle d'un organe : mais cette division n'est plus admissible, quand on cherche ailleurs que dans une sorte d'inspiration, de seconde vue, l'explication des rêves de la première classe. Les exemples que j'ai cités plus haut de maintes célébrités médicales, un grand nombre d'observations bien authentiques ne nous permettent guère de douter que quelquefois des personnes saines en apparence ont fait des rêves qui semblaient une prédiction étrange de ce qui leur est ensuite advenu. *Aristote* avait dit que l'excès de sensibilité explique comment on peut en rêve avoir la perception d'une douleur interne, prélude d'une affection morbide que nous n'avons pas sentie dans la veille. On pourra donc en chercher une explication vraisemblable et naturelle dans cet accroissement de sensibilité dont sont doués nos organes dans nos rêves. Seulement on aura négligé ces songes lorsque l'indisposition dont ils auront été le présage aura été légère, et l'on ne s'en sera souvenu que lorsque les affections morbides dont ils auront été les avant-coureurs auront eu de funestes résultats. Ainsi, selon nous, ç'aura été d'une affection morbide plus ou moins grave, plus ou moins avancée, mais actuelle, qu'ils auront dépendu, comme ceux qui surviennent dans le cours d'une maladie; si ce n'est que ces derniers ont pour cause une affection bien plus développée, plus évi-

dente. *Il est bien vraysemblable*, dit MONTAIGNE, en parlant de l'observation d'amaurose de *Pline*, citée ci-dessus, *que les mouvemens qui lui ostaient la veüe et que le corps sentait au-dedans, desquels les médecins trouveront s'ils veulent la cause, furent occasion du songe.* (MONT., liv. II, ch. 25.)

Toutes les fois que chez un malade les organes respiratoires éprouvent une gêne considérable, le sommeil est souvent interrompu brusquement par des rêves effrayans toujours analogues à la cause qui les fait naître. Ainsi, les gens affectés de dyspnée tenant à une affection quelconque des organes de la respiration, rêvent être étranglés, suffoqués, avoir un poids sur la poitrine; et, ne pouvant se soustraire à cet état de malaise, il survient bientôt un cauchemar extrêmement pénible qui ne cesse que par un réveil en sursaut. Dans les hydropisies de poitrine, dit *Double* (*Signes tirés des songes, Séméiologie*, p. 584), les malades ne peuvent point s'endormir sans éprouver des rêves très-fatigans, pendant lesquels ils croient toujours être étouffés.

Les organes de la circulation, qui ont tant de connexité avec ceux de la respiration, produisent aussi, dans les cas de gêne, de lésion, des rêves semblables. *Corvisart* dit, dans son *Traité des maladies du cœur*, que des malades atteints d'anévrysme de cet organe ou de la crosse de l'aorte étaient tourmentés souvent par des rêves effrayans. Le sentiment d'angoisse que ces sortes d'affections font éprouver, se retrouve dans les rêves de la nuit.

Lorsque avant de se livrer au sommeil on a chargé son estomac d'alimens lourds, et que la digestion a peine à se faire, dans les rêves pénibles qui s'offrent à nous, nous croyons souvent goûter encore les mêmes alimens, ou d'autres, suivant le genre de saveur qui nous reste dans la bouche ou dont les souvenirs sont rappelés. Il m'est arrivé, dans un cas semblable, de rêver manger sans cesse, et comme malgré moi, des choses excessivement salées; enfin je m'éveillai et trouvai ma bouche, ma salive d'une âcreté et d'une amertume insupportables; mais

je m'expliquai bientôt aussi la cause de ces songes pénibles, quand je sentis mon estomac embarrassé et douloureux. *Cognasse-Desjardins (Essai surles songes)* rapporte aussi que dans plusieurs cas d'affections des systèmes gastrique et biliaire où les malades étaient tourmentés par des rêves effrayans, des fantômes, des cauchemars, l'administration de l'émétique rendit leur sommeil et leurs rêves plus paisibles.

On sait encore qu'à l'époque du travail pénible de la dentition, ou lorsqu'il existe beaucoup de vers chez les enfans, il survient fréquemment des rêves accompagnés de frayeurs et de tremblemens convulsifs. (Double, *Séméiol.*)

Lorsque les organes de la génération sont le siége d'une irritation, l'imagination du malade est sans cesse ramenée par cela même à des sujets qui y ont rapport, à ceux surtout qui dans la veille ont produit dans ces organes un effet, une sensation pareils à ce dont ils ont la conscience dans leurs rêves; ou bien c'est l'irritation dont ils sont le siége qui seule ramène les idées vers eux : de là les rêves érotiques, si fatigans dans ces circonstances, et ceux dont était tourmenté à chaque invasion de la maladie un homme que cite *Moreau* de la Sarthe, et qui était affecté périodiquement d'un rhumatisme chronique dans la membrane fibreuse des organes sécréteurs de la génération.

Quelquefois aussi, dans certaines hydropisies, on rêve à des lacs, d'immenses nappes d'eau. *Quòd si in stagno aut mari aut fluminibus quis natare videatur, bonum non est; nam humiditatis exuberantiam indicat*, etc. (Hipp.). Dans des cas d'hydrothoax on a vu des malades dans les rêves desquels s'étaient représentées des eaux agitées, des ondulations, comme si la perception d'une fluctuation interne en eût été la cause prochaine.

C'est souvent un signe de sueurs critiques prochaines que de rêver qu'on se baigne dans l'eau chaude, a dit *Galien : Nonnulli verò cùm criticè sudaturi essent, in calidarum aquarum internis lavari arbitrabantur.*

Certes, tous ces signes diagnostiques, quoiqu'on les ait observés plusieurs fois, ne pourraient cependant valoir beaucoup s'ils se rencontraient sans le concours des divers autres symptômes qui s'offrent ordinairement, et il faudrait se garder de juger d'après eux seuls. Quelquefois, en effet, l'imagination ou la mémoire peuvent avoir fourni les matériaux du rêve; une conversation précédente, quelques paroles échappées vaguement au médecin ou à tout autre, et dont le souvenir revient dans le sommeil à l'esprit exalté d'un malade, la préoccupation même de sa maladie, pourraient donner en songe de très-fausses indications, dangereuses à suivre aveuglément; et l'exemple du phthisique de *Galien*, qui mourut aussitôt qu'on l'eut saigné, parce qu'il avait rêvé nager dans son sang et que les médecins y avaient mal à propos cru voir une indication de lui en tirer, cet exemple, dis-je, prouve que ce n'est qu'avec une sage circonspection qu'un médecin éclairé devra consulter dans sa pratique les songes des malades.

Galien cite pourtant encore l'observation d'un lutteur qui rêva aussi nager dans son sang, ce qu'il crut être une indication de le saigner, et l'ayant suivie, il n'eut qu'à s'en louer; mais dans ce cas, la constitution athlétique du sujet, ses exercices habituels, se joignaient déjà à cette présomption de pléthore.

Quant aux prétendues inspirations dont on rapporte plusieurs exemples, à ces sortes de prophéties apportées en rêves aux malades, qui ont prédit le jour et l'heure de leur mort; ceux encore qui, sans aucune connaissances anatomiques ni médicales, ont été instruits miraculeusement en songe du siége, de la nature de leur mal, du remède qu'il y fallait apporter, il est bien possible, si le hasard ou les interprétations n'ont pas fait la moitié de leur mérite, que des renseignemens pris plus exactement eussent prouvé que quelques mots entendus auparavant, ou bien l'impression morale seule, ont pu contribuer à faire se vérifier ces singulières prédictions. Par exemple, cette dame que l'on cite dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, rêvant son fils écrasé sous le poids de sa nourrice, réveillée en sur-

saut et trouvant son enfant hors de son berceau, couché dans le lit de la nourrice endormie et prête à l'accabler de son poids : n'a-t-il pas suffi de la préoccupation de tendresse maternelle pour causer le rêve? La nourrice elle-même n'a-t-elle pu en donner la première idée en disant même une seule fois, plus ou moins long-temps auparavant, qu'elle prendrait l'enfant dans son lit pour l'empêcher de crier? Et si par hasard la mère eût trouvé son enfant dormant bien paisible en son berceau, on n'y eût fait nulle attention : quand si souvent l'anxiété maternelle doit se tromper dans sa surveillance inquiète, ne peut-elle tomber juste une fois? L'autre exemple que je trouve dans le même ouvrage, d'un père poursuivi ainsi par un rêve où il voyait son enfant prêt à être étouffé, prouve encore que la préoccupation seule peut causer ces sortes de cauchemars. En effet, M. T**** n'était, dit-on, tourmenté de cette idée que parce qu'en se couchant il avait cru entendre la respiration de son fils un peu gênée.

Ne nous hâtons donc pas de croire le merveilleux dans ce siècle positif où les miracles sont devenus si rares; c'est bien assez de croire aux inspirations envoyées en songes à Joseph, Pharaon, Daniel, et à un sens caché sous l'énigme de l'Apocalypse.

Il resterait à examiner encore quels genres de songes seraient produits par les diverses lésions du cerveau; mais les états pathologiques de cet organe nous conduiraient à étudier le délire, la syncope, la léthargie, les comas, la catalepsie, la manie, la démence complète, etc., et ces sujets s'éloignent de celui que j'ai voulu traiter.

FIN.

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

Duobus doloribus simul obortis, non in eodem loco, vehementior obscurat alterum. *Sect.* 2, *aph.* 46.

II.

Mulieri, menstruis deficientibus, è naribus sanguinem fluere, bonum. *Sect.* 5, *aph.* 33.

III.

Mulier prægnans, si quidem marem gestat, benè colorata est; si verò feminam, malè colorata. *Ibid.*, *aph.* 42.

IV.

Qui calvi sunt, his varices magni non fiunt. Quibus verò, dùm sunt calvi, superveniunt varices, hi rursùs capellati fiunt. *Sect.* 6, *aph.* 34.

V.

A plagâ in caput, stupor aut delirium, malum. *Sect.* 7, *aph.* 14.

VI.

Mulier ambidextra non fit. *Ibid.*, *aph.* 43.